

parition d'êtres humains dans les montagnes du Bugey, Poncin a dû être habité, a dû être le séjour fixe ou temporaire d'une ou plusieurs familles? Il est des endroits privilégiés où la nature, prodigue de ses dons, semble n'avoir rien épargné, rien négligé des conditions essentielles et du bien-être de la vie. Vouloir lui assigner une fondation officielle paraît une étrange idée. A côté de la première famille nomade qui vint se fixer en cet endroit, il dut s'en établir une seconde puis une troisième. Ainsi s'explique naturellement l'origine de notre ville composée, avant la période romaine, de quelques habitations dont le nombre s'est augmenté à mesure que la sécurité et la civilisation ont grandi.

Ce ne fut qu'à partir de 1292, à la suite des privilèges accordés par le sire de Tlioire, que Poncin s'accrut rapidement jusqu'à devenir, à l'époque féodale, l'une des villes les plus importantes du Bugey; mais dès qu'une famille eut fixé son séjour à Poncin, ce village exista. Il faudrait être bien téméraire pour vouloir indiquer cette famille, fût-elle aussi illustre que celle des Pontiens.

Le confluent de l'Ain et du Veyron a été certainement habité plusieurs siècles avant l'arrivée de la famille Pontia dans les Gaules. Lorsque les Edues appelèrent les Romains à leur secours contre les Helvètes, Poncin, comme Cerdon, était un établissement des Ambarres.

Poncin n'a pas été fondé par les Romains. Pontianum ne fut pas son nom primitif; en était-il indépendant, en dérivait-il ?

M. de Moyria considéra comme pouvant servir à l'explication du nom de Poncin, une inscription trouvée à Chânes ou Charnoz en sortant du Lyonnais,

L. DOMITIUS PONTIANUS

L D D D

S P P.